



giro.com

7
A U R I L
2009

LE MOT DU MAIRE

La Culture, on pense au travail de la terre, ce travail qui l'amène à produire plus et mieux, production indispensable à l'humanité d'aujourd'hui pour vivre mais ce mot, culture, c'est aussi une des richesses de l'esprit humain. On dit de quelqu'un qui a certaines formes de connaissances qu'il est cultivé.

L'esprit humain, à tous les âges de la vie, s'enrichit, se renforce de la diversité des acquis, devient plus réceptif, plus productif, plus positif, comprend et maîtrise de mieux en mieux son environnement. Plus la gamme des savoirs est grande, riche de connaissances en littérature, sciences, techniques, musique, poésie plus nous nous donnons les moyens de gérer au mieux notre vie, plus l'humain devient humain, nos connaissances scientifiques, technologiques, techniques, nous servent à améliorer nos conditions de vie matérielle, notre culture en littérature, musique, peinture, poésie, sculpture, théâtre... élève notre « humanité ».

La conscience de notre sensibilité aux arts, les émotions qu'ils engendrent, les plaisirs qu'ils nous donnent, c'est la différence avec le monde animal, capable de créer des outils, jamais une expression artistique.

A Giromagny, nous avons des associations qui diffusent la culture : musicale, théâtrale, historique, artistique... et des lieux pour les accueillir : la médiathèque, le centre socioculturel, le théâtre...

Le théâtre, notre Théâtre des deux Saisons, lieu de rencontre, de "contact vivant" entre les spectateurs et celles et ceux qui, au sein de troupes, d'ensembles, ou seuls, ont à cœur de nous offrir des moments de plaisir, de joie, d'émotions, ce théâtre où peuvent s'exprimer tous les artistes dans les différents genres qui font sa richesse...

Notre théâtre, est-il ambitieux de penser que l'on puisse avoir envie de le retrouver, le connaître ?

Et vous, qu'en pensez vous ?

QUI ETES VOUS THIERRY STEINBAUER



Je suis né à Haguenau, dans le Bas-Rhin en 1968. J'y j'ai passé mon enfance et mon adolescence. En 1988, je suis entré à la faculté des Sciences de Mulhouse pour y préparer une maîtrise de mécanique, avant des finir mes études à l'UTBM pour devenir Ingénieur en conception de produits.

C'est d'ailleurs à l'UTBM qu'a débuté ma carrière professionnelle comme enseignant-chercheur. J'y ai exercé 3 années en enseignant notamment la conception de produits et la gestion de projets. C'est à ce moment que je me suis définitivement installé dans le Terri-

toire de Belfort, après avoir épousé Corinne, originaire de Valdoie, en 1994.

En 1995, j'ai quitté l'université pour m'occuper de design industriel et de développement de produits dans une société. Aimant la nouveauté et le changement, j'ai pris en 2000 la responsabilité du bureau d'études des Piscines WATERAIR à Seppois avec pour mission de développer les nouveaux produits.

Appréciant la qualité de vie du Nord Territoire, c'est en 2003 qu'avec mon épouse et notre première fille Manon, (Lise, notre seconde fille, naîtra en 2004) nous nous sommes installés à Giromagny. Et c'est ici, grâce aux commissions de quartier, que j'ai fait la connaissance de Jean LEFEVRE et qu'en 2007 il m'a proposé de rejoindre sa liste, puis de devenir son 3^{ème} adjoint en charge du développement économique et touristique. Par ailleurs j'ai également accepté de représenter la commune au Conseil de la Communauté de Communes, au SICTOM et au SIAGEP.

Etre élu étant pour moi un nouveau challenge, c'est avec beaucoup d'humilité que je vais avoir à cœur de développer l'action touristique (camping, Fort Dorsner, liaisons cyclables, ...) et économique (installation d'un hôtel, développement de la ZAC du Mont Jean, ...).

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS

L'ordre du jour de cette séance est essentiellement consacré aux aspects comptables et budgétaires. 18 conseillers sont présents et 4 sont représentés.

En premier lieu le Conseil approuve les comptes administratifs et les comptes de gestion d'une part de l'activité d'exploitation forestière de la commune (à l'unanimité) et d'autre part de l'activité générale (à l'unanimité moins 2 abstentions).

Les comptes de l'année 2008 font apparaître pour l'exploitation forestière un reliquat de 15 500 € ; avec la reprise de l'excédent 2007, le bilan de situation s'établit à +51 100 € (NB : tous les chiffres de ce rapport ont été arrondis à la centaine d'euros afin de faciliter la lecture). Cette somme est reportée au budget primitif 2009.

Au niveau de l'activité générale, les comptes font apparaître en 2008 un reliquat de 577 300 €. Après reprise des résultats 2007, le bilan de la situation s'établit à + 183 000 €. L'intégration des opérations restant à réaliser au titre 2008, tant en dépenses qu'en recettes amène le bilan final à + 210 000 €.

Le maire adjoint aux finances, Christian CODDET, qui présente les comptes, fait remarquer que la situation financière de la commune est saine et que les chiffres qui précèdent traduisent une année de préparation de projets et de poursuite de la politique de maîtrise des dépenses conduite par l'équipe antérieure.

Après une présentation comparée de la situation communale avec les commu-

nes de même type, tant au niveau des ressources que des dépenses et de l'endettement, il indique que le budget 2009 présentera un caractère plus "volontariste" avec l'inscription des premières opérations d'envergure et en contrepartie la recherche d'une gestion plus dynamique du patrimoine communal.

Conformément aux engagements pris, il est proposé que le taux des taxes communales est inchangé., ce qui est approuvé à l'unanimité.

Le budget d'exploitation forestière proposé s'établit à 75 700 € avec des dépenses d'entretien de 22 300 €, des dépenses d'investissement (travaux d'aménagements) de 13 200 € et un reversement au budget général de 40 000 €. Ce budget est approuvé à l'unanimité.

Les recettes de fonctionnement attendues étant équivalentes à celles de l'année 2008, le budget général s'établit à 1 969 000 € en fonctionnement et

675 900 € en investissement. Les principales dépenses de fonctionnement s'élèvent à 635 500 € pour les charges à caractère général, 820 000 € pour les charges de personnel, 416 800 € pour les charges de gestion courante et 81 300 € pour les charges financières (intérêts de la dette), sans évolution marquante par rapport aux comptes de l'année 2008, sauf en ce qui concerne les charges de personnel, en légère augmentation, afin de permettre d'une part des évolutions de carrière et d'autre part des recouvrements temporaires de postes pour de prochains départs en retraite.

Les principales dépenses d'investissement correspondent au remboursement de la dette pour 169 600 € et aux travaux et aménagements pour 505 300 € dont 316 300 € pour des acquisitions immobilières et foncières (bâtiment des services techniques), 106 700 € pour les bâtiments scolaires et 83 900 € pour

des actions diverses. Ce budget est bouclé avec un recours à l'emprunt pour un montant de 315 000 €, en augmentation d'environ 30% par rapport aux pratiques moyennes antérieures ; cette situation correspond en fait à un préfinancement de la future médiathèque via la prise en charge de la majeure partie des coûts de transfert des services techniques. Ce budget est approuvé à l'unanimité moins 2 abstentions de l'opposition.

En complément aux propositions budgétaires, le conseil approuve le principe d'une mise en vente de la "maison de mineur", propriété communale sans affectation depuis de très nombreuses années (à l'unanimité) ainsi que l'acquisition d'un bâtiment appartenant à la société Morel immobilier (ensemble du conseil moins 2 voix contre de l'opposition), afin d'y transférer les services techniques de la ville, cette opération étant destinée à libérer le terrain pour la construction du futur centre socioculturel.

EDITORIAL

Après une petite année de mise en place de la nouvelle équipe municipale, de prise en main des dossiers, de préparation des projets, l'année 2009 voit poindre l'amorce de la réalisation des projets d'aménagements majeurs de la mandature. Le budget voté par le Conseil en sa séance du 20 mars, jour d'arrivée du printemps, témoigne en effet l'émergence de plusieurs projets d'envergure pour notre commune, même si la réalisation pour certains passe encore par des études approfondies et risque de prendre plusieurs années.

On notera ainsi dans ce budget une somme importante consacrée aux études en cours et à venir : poursuite des études du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui devrait être achevé en fin d'année, étude d'aménagement de l'avenue de Schwabmünchen et au-delà de l'extrémité du faubourg d'Alsace et de l'avenue Jean Moulin, poursuite des acquisitions foncières et des études d'aménagement de la liaison piétonne et cyclable entre l'avenue de Schwabmünchen et la place de Gaulle le long de la Savoureuse. Toujours dans le domaine de la voirie, l'année 2009

verra une restructuration des stationnements et des trottoirs dans la rue Thiers, en concertation avec le Conseil Général qui a programmé la réfection de l'enrobé de cette rue (RD 12) pour l'automne. La poursuite de ces aménagements sur le faubourg de France, avec notamment la création de trottoirs jusqu'au niveau du cimetière, ne sera engagée que plus tard, en phase également avec les actions du Conseil général.

Au niveau du centre socioculturel, l'année 2009 verra la fin des études et un début des travaux pour l'édification d'un nouveau bâtiment, en liaison avec le théâtre, sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes. Cette construction nécessitera la destruction des locaux actuels ainsi que celle des ateliers municipaux et autres constructions voisines. La médiathèque communale ainsi que plusieurs associations et services devront donc être temporairement ou définitivement relogés au cours de l'année. Le premier déménagement concernera les ateliers municipaux qui intégreront un bâtiment en cours d'acquisition à proximité

de la ZAC du Mont Jean. A cet effet, une somme de plus de 300 000 € a été inscrite au budget.

Le dossier de programmation du futur centre socioculturel envisage aussi l'intégration d'une médiathèque intercommunale avec le soutien de la médiathèque départementale. Le conseil de la CCHS devrait statuer prochainement sur cette opportunité.

Par ailleurs, les travaux préparatoires à l'implantation d'un hôtel en cœur de ville se poursuivent et devraient aboutir en cours d'année au lancement effectif du projet.

Avec le printemps, les projets commencent donc à fleurir et les premières récoltes peuvent donc être attendues pour l'automne. Toutefois la municipalité prendra le temps nécessaire pour la concertation, notamment avec les riverains des zones concernées, et pour la conduite d'études solides avant d'engager les réalisations. Par conséquent la plupart des projets évoqués ci-dessus ne verront arriver leurs fruits à maturité qu'après plusieurs saisons de maturation. Patience !

EMPLOIS

Chaque année l'armée de terre recrute environ 13000 jeunes, de sans qualification à bac+5, de 17 ans et demi à 29 ans, et propose des postes dans 400 spécialités. La durée des contrats varie de 1 à 5 ans et chaque parcours professionnel permet d'évoluer en fonction du mérite, des compétences acquises et de sa motivation. Chacun reçoit une formation militaire et une formation de spécialité. **Contact** : du lundi au vendredi de 10H00 à 18H00, Centre d'information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA), Hôtel du Gouverneur, Place de l' Arsenal, 90016 Belfort CEDEX ; Tel : 03 84 98 43 08 ; cirat-belfort@orange.fr

BRIOCHES

Opération brioches : L'ADAPEI 90 organisera sa traditionnelle "opération brioches" du 22 au 25 avril. Pour cette opération l'association recherche des bénévoles acceptant d'offrir quelques heures de leur temps. **Renseignements** : Denis Richard 03 84 29 30 82.

CONCERT

L'ensemble baroque de l'école de musique donnera un concert le mercredi 8 avril, à 18 heures à la salle des fêtes de la mairie de Giromagny.



L'ensemble baroque de l'école de musique existe depuis sept ans. Il est placé sous la direction d'Ariane VUILLEQUEZ, professeur de formation musicale, flûte à bec et flûte traversière. Pour la saison 2008/2009, l'ensemble travaille des danses

de la Renaissance ainsi que des pièces de Claude Gervaise, Purcell ou encore Rameau. Il est constitué de 8 musiciens : 2 guitares, 1 violon, 1 violoncelle, 1 clavecin, 2 flûtes à bec, 1 percussionniste. L'atelier baroque se produit régulièrement lors des concerts des élèves, à la fête de la musique ou dans diverses auditions organisées par l'école de musique.

L'école de musique du Pays Sous-Vosgien quant à elle a fêté ses vingt ans en 2008. Etablie à Rougegoutte, elle est subventionnée par le Conseil général et par les communautés de communes de la Haute Savoie et du Pays Sous Vosgien. Ces subventions couvrent les deux tiers des coûts de fonctionnement. Cette année, l'école compte 190 élèves et 14 professeurs animent les cours de formation musicale et d'instruments. Le directeur, Jean-Noël PARIETTI, a développé la musique d'ensemble ; c'est ainsi que sont nés huit ateliers musicaux : la chorale, Cochabamba (musique des Andes), l'atelier baroque, les Fanta' zik (orchestre de variétés), Balada (folklore des Pays de l'Est de l'Europe), l'orchestre de jazz, Bling Blang guitare et l'atelier d'harmonie.

CONSEIL DE LA CCHS

19 conseillers sont présents et 5 sont représentés. Les premiers points de l'ordre du jour concernent l'approbation du compte administratif et du compte de gestion 2008 pour le budget général de la communauté et pour le budget du service d'assainissement.

Le résultat de clôture du budget communautaire fait apparaître un excédent de la section de fonctionnement de 1 535 449 € et un déficit de la section d'investissement de 1 181 640 €. Le conseil décide à l'unanimité de répartir l'excédent de fonctionnement en 1 182 000 € versés à la section d'investissement et 353 449 € affectés au report à nouveau de fonctionnement pour le budget 2009.

Pour le budget d'assainissement le résultat de clôture fait apparaître un excédent d'exploitation de 511 841 € et un excédent de la section d'investissement de 1577 €. Le conseil décide à l'unanimité du report à nouveau de ces sommes dans le budget 2009.

Le conseil traite ensuite de la fixation des taux de taxes et des tarifs pour l'année 2009. En premier lieu, il est décidé à l'unanimité de fixer le taux de la taxe professionnelle à 15,80% pour l'année 2009 (ce taux était de 15,87% en 2008). Les tarifs des redevances d'assainissement sont fixés à l'unanimité de la façon suivante : prime fixe : 37,70 €/abonné (+2,95%), prime variable 1,28 € par m³ (+2,40%), contrôles individuels de mise en service 80 € (+ 5,26%) et 16 € par visite supplémentaire (+6,67%), dépotage des matières de vidange en station 15,90 €/m³ (+2,91%); les taxes de raccordement restent pour leur part inchangées.

Le recouvrement des frais de ramassage et de traitement des ordures ménagères implique de répercuter les factures du SICTOM auprès des usagers. Le calcul donne une redevance de 65,40 € par part (+ 9,02%) pour les communes à une seule tournée hebdomadaire et de 100,80 € par part (+ 8,47%) pour la commune de Giromagny à 2 tournées hebdomadaires (NDLR : le conseil municipal de Giromagny a engagé une action pour le passage à une seule collecte par semaine ; toutefois la différence tarifaire est largement plus liée aux quantités ramassées sur Giromagny par rapport aux autres communes qu'à l'organisation des 2 tournées). Le montant des redevances pour 2009 est approuvé par 20 voix pour et 4 contre.

Le conseil adopte ensuite à l'unanimité le renouvellement de la convention avec le Centre Socioculturel pour la période 2009-2014 puis procède à l'attribution de subventions pour les associations d'intérêt communautaire à savoir : 67839 € pour le théâtre du Pilier, 800 € pour le club sous-vosgien des sentiers, 700 € pour Transhumance et Traditions, 150 € par agent pour l'amicale du personnel, 124 691 € pour le centre socioculturel, 1000 € pour le ski club de la Haute Savoie, 2000 € pour le FC Giro-Lepuix, 151 € pour Mutame.

En dernier lieu, compte tenu de l'accroissement du réseau d'assainissement, le président propose le recrutement d'un 3^{ème} agent technique. A l'unanimité le conseil décide de la création d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe en 2009.

CARNAVAL

Le dimanche 15 mars, par un beau soleil annonçant le printemps, le "bonhomme hiver" a été passé par les flammes dans la liesse populaire du demi-millier de personnes venues assister et pour beaucoup participer à l'évènement. Le défilé du carnaval organisé par les parents d'élèves de l'école Chantoiseau, le centre Socioculturel et la commune a parcouru les rues de la ville et même la cour de la maison de retraite, sous les applaudissements des pensionnaires, avant de se terminer par l'embrasement sur la place des Commandos d'Afrique.



MATERNELLE

Les enfants nés en 2006 pourront faire leur entrée à l'école maternelle en septembre 2009. Pour cela, une inscription est nécessaire. Alors adressez-vous le plus tôt possible à la directrice de l'école maternelle Chantoiseau (03 84 27 18 41) ou à l'accueil de la mairie (03 84 27 14 18).

GIROPRACTIQUE

Gendarmerie : 03 84 29 30 17

Mairie : 03 84 27 14 18

Services d'urgence :

Pompiers 18 ; SAMU 15

EDF : 08 10 33 32 25

GDF : 08 10 43 30 25

Syndicat des eaux : 03 84 29 50 19

Pharmacie : 03 84 27 72 16

Contacts internet à disposition:

mairie@giromagny.fr

giro.com@giromagny.fr

ERRATUM

C'est avec une semaine de retard que ceux qui auront suivi nos annonces auront fêté les grands-mères en mars ! La fête était effectivement le premier mars, premier dimanche du mois et non le 8, journée de la femme. Ce qui nous permet de demander l'indulgence et de ne compter qu'une demi-faute !

URBANISME

A partir du mercredi 1^{er} avril, l'accès du public au service "urbanisme" de la commune sera restreint aux jours et horaires suivants : mercredi de 10H00 à 12H00, vendredi de 14H00 à 17H00 pour les personnes désireuses d'obtenir des renseignements sur le règlement du Plan d'Occupation des Sols, pour un projet de construction ou encore pour retirer des formulaires.

Il est à noter que l'essentiel des renseignements est disponible sur le site web communal, www.giromagny.fr, à la rubrique administration/construction.

Les simples dépôts de dossiers resteront possibles aux heures d'ouverture du bureau d'accueil de la mairie.
Contact : Michel JACQUEZ - service urbanisme - Mairie de GIROMAGNY - Tél.03.84.27.14.80. (de 8H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00)

Tous les anciens numéros de ce journal sont accessibles sur :
<http://www.giromagny.fr>

Rédaction

Christian CODDET

Direction de la publication

Jean LEFEVRE

Imprimé en 1800 ex. par SELECTA

N° 90 - Dépôt légal 04/2009

Ont participé à la réalisation de ce numéro : Jacques COLIN, Lionel FAIVRE, Marie-Pascale KLEIN, Jean LEFEVRE, Maryse LINDECKER, Alphonse MBOUKOU.

COMPOSTEURS

La gestion des ordures ménagères est une préoccupation autant pour les élus que pour chaque citoyen. Pour réduire les factures relatives à la collecte et au traitement des déchets ménagers, des principes simples ont fait leur preuve : améliorer qualitativement et quantitativement le tri sélectif (*une nouvelle aire de collecte des déchets verts est en cours de construction sur le site de la station d'épuration*) et réduire les quantités d'ordures fermentescibles produites en généralisant la pratique du compostage. En témoigne par exemple la grande disparité qui subsiste au sein même de la Communauté de Communes de la Haute Savoureuse avec une collecte d'O.M. allant de 178 kg/an/hab. à Vescemont jusqu'à 321 kg/an/hab. à Giromagny, la moyenne sur l'ensemble de la communauté s'établissant à 273 kg/an/hab. Qui croira encore au hasard lorsque les chiffres montrent que ce sont les habitants de Vescemont qui utilisent le plus les déchetteries !

Ainsi, en partenariat avec le SICTOM, la CCHS a décidé de reconduire en 2009 la campagne de vente à tarif réduit (15 €) de composteurs rapides aux habitants de la communauté de communes (*le reste du financement sera assuré pour 1/3 par le SICTOM et pour 1/3 par la CCHS*).

Les commandes sont à adresser au siège de la CCHS, allée de la Grande Prairie, BP23, Giromagny ; Tel : 03 84 27 15 13 ou 03 84 27 01 50, dans les meilleurs délais et avant le 15 avril au plus tard.

EXPOSITION

L'exposition de peinture et de sculpture "aux 3 Tours de gueules" organisée par l'association "Transhumance et Traditions" a cette année encore rencontré un grand succès et amené une vingtaine d'artistes à exposer dans notre ville. Le premier prix de peinture a été emporté par Marie Claire BOMBARDE de Dampierre les Bois qui proposait une série d'aquarelles de visages et de paysages.



EN AVRIL ...

Mercredi 1^{er} : # "Baby bourse" organisée par l'association familiale du canton de 9H00 à 11H30 et de 14H00 à 18H00.

Conseil Municipal d'Adolescents à 11H00.

Judi 2 : # "Baby bourse" organisée par l'association familiale du canton de 9H00 à 11H30.

Vendredi 3 : # AG de l'association du fort Dorsneren salle des fêtes à 20H00.

Samedi 4 : # AG de "Transhumances et Traditions" au CSCHS à 18H00.

AG de l'association des Amis de Schwabmünchen à 17H30 en salle des fêtes.

Handball à 14H30 avec les -14 ans masculins : US GIROMAGNY vs AS ROUGEMONT ; à 16H00 les -16 ans masculins : US GIROMAGNY vs US LEDONNIENNE ; à 18H00 : +16 ans féminins : US GIROMAGNY vs ASCAP.
Dimanche 5 : # Concert des professeurs de l'ACV au T2S à 17H00.

Concours CSO Club au centre hippique.
Mercredi 8 : # Concert de l'ensemble baroque de l'école de musique du Pays sous Vosgien à 18H00 en salle des fêtes.

Vendredi 10 : # Challenge Daniel Jacopin organisé par la société bouliste

à 13H00 (triplettes vétérans).

Samedi 11 : # Cinéma au T2S à 20H30: Bellamy, film policier avec Gérard Depardieu, Clovis Cornillac, Jacques Gamblin, ...

Judi 16 : # Permanence de la FNATH en petite salle de la mairie de 14H00 à 16H00

Vendredi 17 : # Conseil Municipal à 19H30
Samedi 18 : # Concours CSO Amateurs et Elevage au centre hippique.

handball à 14H30 : -14 ans masculins : US GIROMAGNY vs Bavans-Seloncourt.

Football à 20H00 - Giro Lepuix vs. Seloncourt

Centenaire du Ski Club de la Haute Savoureuse à Lepuix.

Dimanche 19 : # Concours CSO Amateurs et Elevage au centre hippique.

Mardi 21 : # Passage de la déchetterie mobile, place des Commandos d'Afrique, de 12H00 à 19H00.

Samedi 25 : # Cinéma au T2S : à 17H30 "Brendan et le secret de Kells", un film d'animation et à 20H30 "Grand Torino" avec Clint Eastwood.

Dimanche 26 : # Journée du souvenir de la déportation; rassemblement au square du Souvenir à 11H15.